



Nicoll, a fait le choix de casser les 35 heures

Confronté à une forte demande après le premier confinement, l'industriel choletais a changé un système instauré en 1998 pour adapter la production aux besoins des clients.

À Cholet, qui ne connaît pas l'histoire de Nicoll ? Une entreprise à jamais marquée du sceau de son fondateur Jean Ollivier, dont le prénom de sa fille – Nicole – est à l'origine, en 1956, d'une aventure industrielle. 65 ans plus tard, près de 900 personnes (hors intérim) travaillent chez le spécialiste des solutions en PVC (canalisations, gouttières...). En début d'année, le groupe Aliaxis, géant du secteur (15 500 salariés dans le monde), s'est attaqué aux 35 heures. Dès l'été 2020, Benoît Fabre, le directeur général d'Aliaxis France, dont Nicoll est le vaisseau amiral, avait appelé à plus de « flexibilité ». Le Covid-19 et le premier confinement ont provoqué un boom des activités, notamment dans le bâtiment

(80 % de l'activité de Nicoll). De quoi faire exploser le nombre d'intérimaires présents dans l'entreprise, jusqu'à 350 contre 150 en moyenne.

Adapter la production à la demande

Pour la direction, la pandémie a levé le voile sur un système jugé défaillant, plus adapté aux besoins des clients. Choix a donc été fait de s'adapter – et d'adapter la production – à cette demande. Comment ? En revenant sur un accord signé en 1998, qui renvoie à la réforme des 35 heures mise en place par le gouvernement Jospin. Place, donc, à un temps de travail



Pour limiter le recours à l'intérim et répondre aux besoins de ses clients, Nicoll a fait le choix d'un temps de travail modulable.

modulable en fonction de l'activité, de 0 à 48 heures par semaine. De quoi, aussi, limiter le recours à l'intérim.

Un choix fort, assumé par la direction et accepté tant bien que mal par la CFDT, majoritaire et unique signataire de l'accord entré en vigueur le 1^{er} juin. Le syndicat y a surtout vu un « accord de sauvegarde »

, où les concessions (temps de travail, samedis travaillés...) ont eu pour réponse la promesse d'une vingtaine de recrutements. Une solution aux antipodes de celle proposée par la CGT, qui a quitté la table des négociations. Loin de casser les 35 heures, elle préconisait d'embaucher massivement.

Alexandre Blaise

Le Courrier de l'Ouest 49 économie – Jeudi 25 novembre 2021

35 ANS
ENSEMBLE
EN ÉLITE



Nos bonnes étoiles,
c'est vous !
#CBFAMILY

